



Carrefour Vénissieux

**SA FORCE  
C'EST VOUS**

## Temps de déplacement pour formation ou réunion



### **Le temps de déplacement des employés ou agents de maîtrise sera indemnisé selon le régime forfaitaire suivant:**

Si la distance aller et retour entre l'établissement de rattachement et le lieu de la réunion ou de la formation est:

Supérieure à 20 km et inférieure ou égale à 50 km: rémunération forfaitaire de 1 heure (couvrant l'aller et retour).

Supérieure à 50 km et inférieure ou égale à 150 km: rémunération forfaitaire de 2 heures (couvrant l'aller et retour).

Supérieure à 150 km et inférieure ou égale à 250 km: rémunération forfaitaire de 3 heures (couvrant l'aller et retour).

Supérieure à 250 km et inférieure ou égale à 350 km: rémunération forfaitaire de 4 heures (couvrant l'aller et retour).

Supérieure à 350 km et inférieure ou égale à 450 km: rémunération forfaitaire de 5 heures (couvrant l'aller et retour).

Supérieure à 450 km : rémunération forfaitaire de 7 heures (couvrant l'aller et retour).

## **Pour tout déplacement en avion, le forfait est limité à 6 heures, comprenant l'aller et le retour.**

### **Modalités de rémunération du forfait.**

la rémunération forfaitaire dont il est fait état aux alinéas précédents se définit comme suite : « taux horaire forfait pause inclus auquel se rajoute le cas échéant l'indemnité compensatrice multipliée par le nombre d'heures défini ci-dessus »

Ce temps de déplacement sera payé en forfait déplacement aux conditions définies au présent paragraphe.

#### **Exemple :**

J'ai une formation à Dijon

Le calcul est le suivant : Épinal – Dijon 194.9 km (aller et retour 389.8 km)

Le régime forfaitaire est de **5 heures** plus les **7 heures** de formation soit  $5+7= 12$  heures de travail pour cette journée.

**Supérieure à 350 km et inférieure ou égale à 450 km: rémunération forfaitaire de 5 heures (couvrant l'aller et le retour).**